



Procès-verbal

Réunion du Conseil d'établissement

École alternative Rose-des-Vents

Jeudi 21 mai 2026

Présences

Membres du CÉ

Karel Selly, enseignant
Annie Éthier, parent membre votant, substitut au comité de parents
Annie Chalifoux, parent membre votant, présidente
Karine Desruisseaux, parent membre votant, vice-présidente
Geneviève Hannah, parent membre votant, représentante au comité de parents
Anouska Therrien, enseignante
Moika Sabourin, parent membre substitut
Geneviève Bouchard, parent membre votant, secrétaire
Émilie Simon, parent membre substitut
Samantha Boucher Galley, responsable du service de garde
Isabelle Di Torre Fillion, enseignante (substitut)

Public

Charlotte Beaussier, parent
Myriam Sauriol, parent
Sébastien, parent
Chloé Dodinot, relations élus Arrondissement Petite Patrie
Ericka Alneus, conseillère du district Etienne-Desmarreau
Alexis Papineau-Charbonneau, soutien aux élus Arrondissement Petite Patrie

Direction

Sylvie Fortier

Absences

Caroline Tardif, membre de la communauté
Claude Hounghbedji, enseignant
Mihaela Dobre Stoie, orthopédagogue
Mathieu Leblanc, parent membre substitut

1_ Ouverture de la rencontre et constatation du quorum

Le quorum est constaté par l'ensemble des membres présents. La rencontre est ouverte à 18h43

2_ Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Point 9 sera placé plus tôt dans l'horaire pour libérer Samantha.

IL EST PROPOSÉ PAR Karine Desruisseaux d'adopter l'ordre du jour avec modifications.

Adopté à l'unanimité

3_ Parole au public

Arrondissement Rosemont Petite-Patrie - Projet d'atténuation de la circulation

Ericka Alnéus, conseillère de district Étienne-Desmarteau.

Suite à une rencontre avec le comité Sécurité de l'école et dans la foulée de l'arrivée des enfants de l'école St-Jean-de-Brébeuf dans le secteur, Ericka vient nous présenter le plan d'aménagement qui sera idéalement réalisé avant la rentrée scolaire.

La sécurisation autour des écoles est une priorité de la mairie de l'arrondissement cette année. Le secteur 5-6e avenue est particulièrement préoccupant pour l'arrondissement.

Changement de sens du nord de la 6e avenue - vers le nord.

Changement du sens de la rue de la 8e avenue - vers le sud.

Maintien du stationnement des deux côtés de la rue.

Il y aura d'autres interventions dans le futur et le sondage du comité de sécurité sera transmis aux équipes de l'arrondissement.

Annie Chalifoux souligne que l'intersection de la 8e avenue-Beaubien est excessivement dangereuse. L'avenue Beaubien est toutefois sous la juridiction de la ville centre, ce qui limite les interventions de l'arrondissement.

Anouska demande si un aménagement a été pensé afin de sécuriser le transport à vélo des enfants et des parents. La pose d'une bande cyclable est envisagée, sur la 6e et la 8e.

Geneviève B. demande si le marquage au sol est une prérogative de l'arrondissement. Alexis est conscient que les bollards et l'arrêt stop ne sont pas suffisants pour sécuriser la rue Beaubien et que l'amélioration de la signalisation sera une avenue à prioriser.

L'aménagement va passer au conseil d'arrondissement le 8 juin et les travaux seront effectués cet été. Les informations seront envoyées à la direction après le conseil d'arrondissement afin de bien communiquer l'information aux parents.

Il y aura aussi un aménagement des horaires des deux écoles afin de favoriser la circulation.

Charlotte Beaussier, parent de la classe 123A et membre du comité Engagement

Charlotte dépose une lettre au CÉ relativement aux nombreux changements et enjeux qui ont eu lieu cette année et à la perte du titulaire de la classe au mois d'avril.

La lettre sera remise à la direction et au CÉ afin d'effectuer les suivis importants.

Annie Chalifoux réitère l'importance de remettre en place un comité de co-éducation au sein de l'école. Geneviève B. nomme qu'un comité de co-éducation pourrait travailler sur le chantier d'une charte et d'une compréhension commune.

Selon Sylvie, l'équipe-école a également un souhait de réactualiser la co-éducation au sein de l'école.

4-Traiteur (SDG)

Samantha a consulté les élèves afin de valider s'ils apprécient le traiteur de cette année. Les résultats sont 50/50 par rapport à l'an passé. Elle propose donc de conserver le traiteur de cette année, soit Merenda. Par contre, il y a beaucoup moins de parents qui utilisent le traiteur cette année, ce qui pourrait être un indicateur de qualité moindre.

Isabelle se propose pour magasiner un traiteur pour la prochaine année. Samantha a jusqu'à la mi-juin pour signer le contrat.

5_ Adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 mars 2026

Isabelle propose l'adoption du pv - adopté à l'unanimité

5.1 Suivis au pv

5.1.1 Résolution sur le port de signes religieux

Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation (PL94): craintes pour les services, notamment concernant le personnel du service de garde et l'implication bénévole des parents dans notre école alternative

Considérant la sanction de la Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives au 30 octobre dernier;

Considérant la clause de droits acquis, rétroactive au 19 mars 2025;

Considérant que de nombreuses employées du CSS dont la prestation de services est très appréciée sont touchées par les dispositions de la nouvelle loi;

Considérant les enjeux de recrutement et de désertions bien documentées pour l'ensemble des catégories d'emploi dans le milieu scolaire et notre préoccupation pour le maintien de services de qualité et la possibilité de bris de services;

Considérant que notre établissement est une école alternative, dont le modèle pédagogique repose sur la participation bénévole obligatoire des parents directement dans les classes, et que cette implication est une condition essentielle à la fréquentation de l'école par les enfants;

Considérant que l'interdiction du port de signes religieux s'étend aux bénévoles fournissant des services aux élèves, même de façon ponctuelle et gratuite, ce qui, dans le contexte d'une école alternative, risque d'exclure des enfants de leur milieu scolaire en raison des croyances religieuses de leurs parents, constituant ainsi une forme de discrimination par association incompatible avec la vocation inclusive de notre école;

*Le conseil d'établissement est d'avis qu'un **moratoire sur l'application de certaines dispositions de la Loi ou encore l'application de mesures transitoires**, concernant le nouvel article 258.04 de la LIP, devrait urgemment être considérées et explorées.*

Proposé par Karine Desruisseaux, vice-présidente

Appuyé par Geneviève Hannah

Résolution adoptée à l'unanimité en date du 21-05-2026

6.1.2 Document sur les modes de financement

Annie suggère que les modalités de financement soient revisées l'an prochain.

7_ Démission de Caroline (membre de la communauté)

Annie Chalifoux propose une mention de félicitation pour l'engagement de Caroline au CÉ cette année, et pour le partage des documents en lien avec les valeurs de l'école.

Sa démission est reçue par le CÉ.

8_ Activités, projets et sorties (approbation)

8.1 Groupe de Sabrina - Alia et Juliette - album photos de leur parcours à RDV

Somme de 50\$ demandée pour l'impression des photos et l'achat de l'album

Proposé par Karine Desruisseaux. Approuvé à l'unanimité. Sous réserve de l'approbation de la Fondation

8.2 Groupe de Claudia - Dodo à l'école pour célébrer la fin d'année

Proposé par Annie Chalifoux. Approuvé à l'unanimité.

8.3 Groupe d'Isabelle - Dodo à l'école pour célébrer la fin d'année

Proposé par Karine Desruisseaux. Approuvé à l'unanimité.

8.4 Isabelle Di Torre Fillion - Mise en place d'une ligue d'improvisation dès septembre 2026.

Les élèves de 3e à 6e année pourront participer à la ligue. Les maternelles, 1ere et 2e seront inclus

par des jeux coopératifs, sur le jeu théâtral.
Émilie Simon propose. Approuvé à l'unanimité.

8.5 Sortie de fin d'année pour tous les élèves - Camp REP. 22 juin 2026

Hébertisme, labyrinthe, Rabaska, drapeau, etc. Chaque classe aura trois jeux dans la journée. Départ à 8h et retour à la fin des classes. Activité maintenue en cas de pluie.

Discussion autour des festivités de fin d'année et de l'horaire de la haie d'honneur. L'équipe-école pourra prendre cette décision au prochain mercredi parent. Annie recommande que l'information sur la fin d'année soit communiquée rapidement aux parents.

Proposé par Karine Desruisseaux. Approuvé à l'unanimité.

9_ Contributions financières des parents (cahier d'exercices et Liste de matériel d'usage personnel – Fournitures scolaires

- Considérant que les frais de matériel sont restés historiquement bas, créant ainsi un manque à gagner de plus de 4000\$ pour l'année 2025-2026;
- Considérant que l'ensemble des frais demeurent relativement bas en comparatif aux frais demandés dans d'autres établissements;

Il est proposé par Annie Éthier, appuyé par Geneviève Bouchard

D'approuver les listes de matériel scolaire et les contributions financières des parents sous réserve des modifications suivantes :

- Consultation de la nouvelle enseignante pour la validation du matériel proposé pour les maternelles.
- Ajout de frais de 6,00\$ par enfant pour les photocopies liées au projet d'élèves pour les classes 1-2, 3 et 2-3-4.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

11_ Frais civilité CÉ

Un montant de 400\$ est alloué pour le dernier CÉ en frais de civilité. Il y a aura de nombreux absents au prochain CÉ dûs à la classe verte.

Le CÉ est donc déplacé au mardi 9 juin 2026.

Annie Chalifoux et Sylvie se chargent du repas.

12_ Communication lors d'absence de spécialistes

Karine nomme que plusieurs parents et enfants auraient aimé avoir des communications plus claires de la part de la direction et-ou de l'équipe-école suite au départ des spécialistes (orthopédagogue, TES, etc.).

La direction reconnaît l'importance des communications diligentes à cet effet pour la communauté éducative.

13_ Préparation à l'AG

Pas de thématique pour le moment de l'équipe-école.

Le CÉ doit faire son bilan.

Geneviève mentionne que le CÉ aimerait prendre la parole en début d'assemblée et co-écrire une lettre afin de soulever l'engagement de toute la communauté en cette année. L'allocution sera suivie de la chanson "Tourne la page".

Le lien avec la Fondation doit être effectué par Sylvie pour la co-assemblée.

Parents qui quittent l'école - Les parents finissants souhaitent être nommés à l'AG et pouvoir s'exprimer. Karine va les contacter au nom du Comité Reconnaissance.

Isabelle va partager le bilan du CÉ de l'an passé pour aider Annie à compléter celui de cette année.

14_ Points d'information

14.1_Direction

13.1.1_Organisation scolaire

Présentation de l'horaire d'entrée progressive en maternelle. Geneviève Hannah propose. Adopté à l'unanimité.

13.1.2_Services aux élèves

Les postes d'orthopédagogue et de TES n'ont pas été comblés. L'équipe-école s'arrange comme elle peut, avec une enseignante qui va combler des journées et l'enseignante en art dramatique.

Geneviève (psychoed) quitte. Cécile (orthophoniste) reste. Orthopédagogie (5 jours au lieu de 8) Le service sera donc mieux structuré.

13.1.3_Calendrier scolaire : reprise de la journée tempête

Le 23 juin sera une journée avec l'horaire du mercredi - fin des classes à 11h30. Tout se retrouvera dans l'info-parents.

13.2_Personnel enseignant

Projet Les jeux du lien se conclut demain et se clôture le 22 mai avec une cérémonie.

13.3_Service de garde

13.4_Représentant aux comités de parents

Avec les nouvelles réformes des règles budgétaires, le comité de parents demandent aux membres du CÉ d'être vigilants sur la façon dont l'argent sera dépensé dans les écoles.

13.5_Comités

Caroline, du comité Aménagement, propose l'ajout au padlet pour l'an prochain d'un calendrier qui permet aux parents des comités de se coordonner pour les activités.

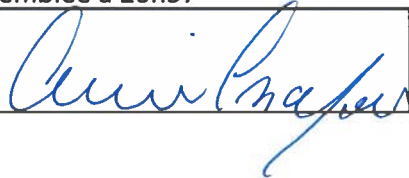
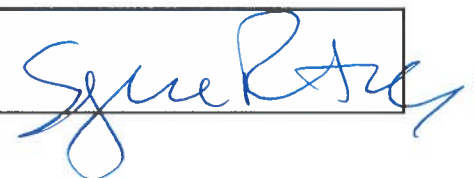
Les deux nouveaux comités (Arts et Sécurité) ont été très actifs cette année. Comité Bibliothèque a amassé 190\$ pour l'école par la vente de livres.

Féria prévue le 6 juin.

13.6_Fondation

14_Varia

15_ Levée de l'assemblée à 20h57

Présidente du CÉ		Directrice de l'école	
---------------------	--	--------------------------	--